Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	41-3658-6	**Numéro de version:**	1.01
Date de révision:	18/12/2023	**Annule et remplace la version du :**	17/11/2023

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
Scotch-Weld(tm)EC-3550 B/A FST

Numéros d'identification de produit
UU-0096-3054-0

7100176352

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Produit de remplissage structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	bnl-productsafety@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

41-3043-1, 38-2818-3

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Mutagénicité cellules germinales, catégorie 2 - Muta. 2; H341
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361fd
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Contient:
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane; Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; Méthacrylonitrile; Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde; Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac; 2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol; Borate de zinc, hydraté.

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

Raison de la révision:
Aucune information sur la révision n'est disponible

Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	41-3043-1	**Numéro de version:**	2.01
Date de révision:	04/11/2026	**Annule et remplace la version du :**	03/03/2025

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(tm) Scotch-Weld(tm) EC-3550 B/A FST : Part B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Pour utilisation industrielle.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Mutagénicité cellules germinales, catégorie 2 - Muta. 2; H341
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361fd
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4		15 - 40
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	238-098-4	5 - 20
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5	1 - 5
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	235-804-2	1 - 5
Méthacrylonitrile	126-98-7	204-817-5	< 0,1

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

3% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 4% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	(N° CAS) 28064-14-4	15 - 40	Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Oxyde de verres, produits chimiques	(N° CAS) 65997-17-3 (N° CE) 266-046-0	10 - 30	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	(N° CAS) 14228-73-0 (N° CE) 238-098-4	5 - 20	Tox. aigüe 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
Hydroxyde d'aluminium	(N° CAS) 21645-51-2 (N° CE) 244-492-7	5 - 20	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Acide sulfurique, composé avec graphite	(N° CAS) 12777-87-6 (N° CE) 235-819-4 (N° REACH) 01-2119514421-54	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Acrylonitrile expansé avec 3% de capsules d'isopentane revêtues de carbonate de calcium	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Phosphore rouge	(N° CAS) 7723-14-0 (N° CE) 231-768-7 (N° REACH) 01-2119489913-23	1 - 5	Inflam. Sol. 1, H228 Tox.aquatique chronique 3, H412
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	(N° CAS) 1675-54-3 (N° CE) 216-823-5 (N° REACH) 01-2119456619-26	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Borate de zinc, hydraté	(N° CAS) 138265-88-0 (N° CE) 235-804-2 (N° REACH) 01-2119691658-19	1 - 5	Irr. des yeux 2, H319 Muta. 2, H341 Repr. 2, H361df Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	(N° CAS) 67762-90-7	0,5 - 1,5	Substance non classée comme dangereuse
[3-(2, 3-	(N° CAS) 2530-83-8	0,5 - 1,5	Lésions oculaires 1, H318

Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	(N° CE) 219-784-2 (N° REACH) 01-2119513212-58		Tox.aquatique chronique 3, H412
Méthacrylonitrile	(N° CAS) 126-98-7 (N° CE) 204-817-5	< 0,1	Liq. inflam. 2, H225 Tox. aigüe 3, H331 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 Sens. cutanée 1, H317 Nota D

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	(N° CAS) 1675-54-3 (N° CE) 216-823-5 (N° REACH) 01-2119456619-26	(C >= 5%) Skin Irrit. 2, H315 (C >= 5%) Irr. des yeux 2, H319
Méthacrylonitrile	(N° CAS) 126-98-7 (N° CE) 204-817-5	(C >= 0.2%) Sens. cutanée 1, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
En cas d'exposition, rincer les yeux à grande eau. Retirez les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuez à rincer. Si des signes/symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Chlorure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter l'inhalation des poussières émises lors des opérations de découpe, sablage ou meulage. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés

avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Méthacrylonitrile	126-98-7	OELs Belgique	VLEP (8h): 2.7 mg/m3 (1 ppm)	la peau
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	21645-51-2	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	
Fibres (fibres synthétiques amorphes)	65997-17-3	OELs Belgique	VLEP (fibre)(8 heures) : 1000000 fibres/m3	
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Déterminé par le fabricant	VLEP (non-fibreux, respirable)(8 heures) : 3 mg/m3; VLEP (non-fibreux, fraction inhalable)(8 heures) : 10 mg/m3	
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	65997-17-3	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	
Phosphore rouge	7723-14-0	OELs Belgique	VLEP (8h):0.1 mg/m3(0.02 ppm)	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique: :	Pâte
Couleur	Marron
Odeur	Epoxy
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	>=93,3 °C
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*

Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Non applicable.*
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	0,45 - 0,55
Densité de vapeur relative	*Non applicable.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Amines

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : peut interférer avec un matériel génétique et peut provoquer des altérations génétiques.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Poussières/ Brouillards(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.12,5 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Cutané	Lapin	LD50 > 6 000 mg/kg
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,7 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 4 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,19 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Rat	LD50 1 098 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l

Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide sulfurique, composé avec graphite	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide sulfurique, composé avec graphite	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Borate de zinc, hydraté	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Borate de zinc, hydraté	Inhalation - Poussières/ Brouillards	Rat	LC50 > 4,95 mg/l
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Phosphore rouge	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Phosphore rouge	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cutané	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 7 010 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Méthacrylonitrile	Cutané		estimé à 200 - 1 000 mg/kg
Méthacrylonitrile	Inhalation - Poussières/ Brouillards		Estimé pour être > 12,5 mg/l
Méthacrylonitrile	Inhalation - Vapeur		estimé à 2 - 10 mg/l
Méthacrylonitrile	Ingestion		estimé à 50 - 300 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Données in Vitro	Irritant
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Acide sulfurique, composé avec graphite	Rat	Irritation minimale.
Borate de zinc, hydraté	Lapin	Aucune irritation significative
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Moyennement irritant
Phosphore rouge	Lapin	Aucune irritation significative
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	Moyennement irritant
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Données	Aucune irritation significative

	in Vitro	
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Acide sulfurique, composé avec graphite	Lapin	Moyennement irritant
Borate de zinc, hydraté	Lapin	Irritant sévère
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Irritant modéré
Phosphore rouge	Lapin	Aucune irritation significative
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	Corrosif
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Homme et animal	Sensibilisant
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Souris	Sensibilisant
Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Borate de zinc, hydraté	Cochon d'Inde	Non-classifié
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Homme et animal	Sensibilisant
Phosphore rouge	Cochon d'Inde	Non-classifié
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Homme et animal	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de verres, produits chimiques	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	In vivo	Non mutagène
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide sulfurique, composé avec graphite	In vitro	Non mutagène
Borate de zinc, hydraté	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de zinc, hydraté	In vivo	Mutagénique
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vivo	Non mutagène
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phosphore rouge	In vitro	Non mutagène
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Produit de réaction du diméthylsiloxane et	In vitro	Non mutagène

de la silice		

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydroxyde d'aluminium	Non spécifié	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	33 jours
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 768 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	92 jours
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 3 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Borate de zinc, hydraté	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Pas disponible	Exposition professionnelle
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Système endocrine | tractus gastro-intestinal | Foie | Coeur | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	33 jours
Acide sulfurique, composé avec graphite	Ingestion	système hématopoïétique | Système nerveux | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Borate de zinc, hydraté	Inhalation	système immunitaire | Système respiratoire | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	2 semaines
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Système endocrine | Foie | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 375 mg/kg/jour	92 jours
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 années
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines

Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Système auditif | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Coeur | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	Système respiratoire | silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EbC50	1,8 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	2 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	1,6 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Boue activée	Composant analogue	3 heures	IC50	>100 mg/l

Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Puce d'eau	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	26,7 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	10,1 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	16,3 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC10	21,4 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	11,7 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Bactéries	Composant analogue	18 heures	EC50	10 264 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Poisson	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>1 000 mg/kg (poids sec)
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Boue activée	Composant analogue	3 heures	IC50	>100 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	1,8 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>11 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	4,2 mg/l

Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Phosphore rouge	7723-14-0	Boue activée	Estimé	3 heures	NOEC	1 000 mg/l
Phosphore rouge	7723-14-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Phosphore rouge	7723-14-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	18,3 mg/l
Phosphore rouge	7723-14-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	10,5 mg/l
Phosphore rouge	7723-14-0	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	EL50	2,5 mg/l
Phosphore rouge	7723-14-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL10	6,6 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Boue activée	Estimé	4 heures	NOEC	0,33 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	IC50	0,45 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	0,56 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,33 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,02 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Invertébré	Estimé	24 jours	NOEC	0,02 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	25 jours	NOEC	0,08 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,12 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	55 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC50	350 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Invertébré	Expérimental	48 heures	LC50	324 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	130 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>100 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Méthacrylonitrile	126-98-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	25,3 mg/l
Méthacrylonitrile	126-98-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	205 mg/l
Méthacrylonitrile	126-98-7	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	354 mg/l
Méthacrylonitrile	126-98-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
Méthacrylonitrile	126-98-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,2 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Composant analogue Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	16 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Composant analogue Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	117 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	19.1 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	117 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Phosphore rouge	7723-14-0	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	8.3 Années (t 1/2)	
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	37 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test de dépérissement EC C.4.A. DOC
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	6.5 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylonitrile	126-98-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	83 %BOD/ThOD	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.6	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1,4-Bis[(2,3-	14228-73-0	Modelé		Facteur de	3	Catalogic™

époxypropoxy)méthyl]cyclohexane		Bioconcentratie		bioaccumulation		
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Phosphore rouge	7723-14-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Estimé BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	242	OECD305-Bioconcentration
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.5	Episuite™
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylonitrile	126-98-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.68	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	4 460 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	57 l/kg	Episuite™
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	450 l/kg	Episuite™
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront des acides halogénés (HCl/HF/HBr). L'équipement doit être en mesure de manipuler/recevoir des matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3077	UN3077	UN3077
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC BORATE)	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC BORATE)	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC BORATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Non applicable.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Code de classification ADR	M7	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Identifiant(s)	Classification	Réglementation
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.

H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H361df	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des notes pertinentes

Nota D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 3: Table SCL - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des Notes pour tous les composants du matériau donné. - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be

Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	38-2818-3	**Numéro de version:**	6.00
Date de révision:	15/07/2026	**Annule et remplace la version du :**	19/06/2023

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M Scotch-Weld (TM) EC-3550 B/A FST : Partie A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Pour utilisation industrielle.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
Ce produit a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Mutagénicité cellules germinales, catégorie 2 - Muta. 2; H341
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361fd
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	618-561-0	10 - 15
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	202-013-9	5 - 8
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	235-804-2	3 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208	Contient Méthacrylonitrile. Peut produire une réaction allergique.

36% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.
38% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

Contient 39% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Adduct à terminaison amine	Confidentiel	15 - 40	Substance non classée comme dangereuse
Hydroxyde d'aluminium	(N° CAS) 21645-51-2 (N° CE) 244-492-7	10 - 30	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	(N° CAS) 65997-17-3 (N° CE) 266-046-0	10 - 20	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	(N° CAS) 9046-10-0 (N° CE) 618-561-0 (N° REACH) 01-2119557899-12	10 - 15	Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 Tox.aquatique chronique 3, H412
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	(N° CAS) 90-72-2 (N° CE) 202-013-9 (N° REACH) 01-2119560597-27	5 - 8	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318
Borate de zinc, hydraté	(N° CAS) 138265-88-0 (N° CE) 235-804-2 (N° REACH) 01-2119691658-19	3 - 5	Irr. des yeux 2, H319 Muta. 2, H341 Repr. 2, H361df Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	(N° CAS) 13477-34-4 (N° CE) 233-332-1 (N° REACH) 01-2119495093-35	1 - 3	Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318
Polymère nitrile modifié	Confidentiel	1 - 3	Substance non classée comme dangereuse
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	(N° CAS) 71074-89-0 (N° CE) 275-162-0	0,5 - 1,5	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	(N° CAS) 67762-90-7	0,5 - 1,5	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylonitrile	(N° CAS) 126-98-7 (N° CE) 204-817-5	< 0,03	Liq. inflam. 2, H225 Tox. aigüe 3, H331

			Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 Sens. cutanée 1, H317 Nota D

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Méthacrylonitrile	(N° CAS) 126-98-7 (N° CE) 204-817-5	(C >= 0.2%) Sens. cutanée 1, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Une sur-exposition à ce produit peut résulter en méthémoglobinémie. La méthémoglobinémie peut etre cliniquement suspectée en cas de cyanose clinique , en présence d'une PaO2 normale. Une oxymétrie de routine peut etre inadaptée pour effectuer une saturation en oxygène en présence de méthémoglobinémie et ne devrait pas etre utilisée pour faire le diagnostic de ce désordre . Si le patient est symptomatique ou si le niveau de méthémoglobinémie est > 20%, une thérapie spécifique avec le bleu de méthylène devrait etre considérée dans le cadre du suivi médical.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Amines.	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter l'inhalation des poussières émises lors des opérations de découpe, sablage ou meulage. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8

pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Méthacrylonitrile	126-98-7	OELs Belgique	VLEP (8h): 2.7 mg/m3 (1 ppm)	la peau
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	21645-51-2	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	65997-17-3	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets locaux	0,623 mg/cm2
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	2,5 mg/kg bw/d

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Sol agricole	0,0176 mg/kg d.w.
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Concentration dans les poissons d'eau douce pour empoisonnement secondaire	6,93 mg/kg w.w.
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Concentration dans les poissons marins pour empoisonnement secondaire	6,93 mg/kg w.w.
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Eau	0,015 mg/l
Produits de réaction du		Sédiments de l'eau	0,132 mg/kg d.w.

propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac			
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Rejets intermittants dans l'eau	0,15 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Eau de mer	0,0143 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Sédiments de l'eau de mer	0,125 mg/kg d.w.
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac		Usine de traitement des eaux d'égout	7,5 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique: :	Pâte
Couleur	blanc
Odeur	Faible odeur
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Non applicable.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	>=93,3 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Non applicable.*
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	0,5 - 0,56 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Non applicable.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*

Taux d'évaporation: *Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Peut être nocif en cas d'ingestion Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé

(voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Méthémoglobinémie : les symptômes peuvent inclure mal de tête, vertige, nausée, difficulté respiratoire et faiblesse généralisée.

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : peut interférer avec un matériel génétique et peut provoquer des altérations génétiques.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Cutané	Lapin	LD50 2 980 mg/kg
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Ingestion	Rat	LD50 2 885 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
Borate de zinc, hydraté	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Borate de zinc, hydraté	Inhalation - Poussières/ Brouillards	Rat	LC50 > 4,95 mg/l
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Ingestion	Rat	LD50 >300, <2000 mg/kg
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	Ingestion		LD50 estimé à 300 - 2 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Méthacrylonitrile	Cutané		estimé à 200 - 1 000 mg/kg

Méthacrylonitrile	Inhalation - Poussières/ Brouillards		Estimé pour être > 12,5 mg/l
Méthacrylonitrile	Inhalation - Vapeur		estimé à 2 - 10 mg/l
Méthacrylonitrile	Ingestion		estimé à 50 - 300 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Irritant
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Lapin	Corrosif
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Borate de zinc, hydraté	Lapin	Aucune irritation significative
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Composants similaires	Aucune irritation significative
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	Composants similaires	Corrosif
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Lapin	Corrosif
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Borate de zinc, hydraté	Lapin	Irritant sévère
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Lapin	Corrosif
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	Composants similaires	Corrosif
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Cochon d'Inde	Non-classifié
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Borate de zinc, hydraté	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Composants similaires	Non-classifié
Produit de réaction du diméthylsiloxane et	Homme	Non-classifié

de la silice	et animal	

Sensibilisation des voies respiratoires
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	In vitro	Non mutagène
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	In vivo	Non mutagène
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In vitro	Non mutagène
Borate de zinc, hydraté	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de zinc, hydraté	In vivo	Mutagénique
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	In vitro	Non mutagène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Non spécifié	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 768 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 30 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 30 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 30 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	92 jours
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Composants	NOAEL 1 500	Avant l'accouplemen

			similaires	mg/kg/jour	t - Lactation
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Composants similaires	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	28 jours
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Composants similaires	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Borate de zinc, hydraté	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Ingestion	Méthémoglobinémie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition environnementale

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	la peau	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	Foie | Système nerveux | Système auditif | système hématopoïétique | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire | Système auditif | la peau | tractus	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours

		gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système immunitaire | des yeux				
Borate de zinc, hydraté	Inhalation	système immunitaire | Système respiratoire | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	2 semaines
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Système endocrine | Foie | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 375 mg/kg/jour	92 jours
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Composants similaires	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	28 jours
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	Système respiratoire | silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Poisson	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Copepod	Expérimental	48 heures	LC50	418,34 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	142 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	15 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>15 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	772,14 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	80 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC10	33 mg/l
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	1,4 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	N/A	Expérimental	96 heures	LC50	718 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminomét	90-72-2	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l

hyl)phénol						
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	46,7 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	6,44 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Boue activée	Estimé	4 heures	NOEC	0,33 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	IC50	0,45 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	0,56 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,33 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,02 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Invertébré	Estimé	24 jours	NOEC	0,02 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	25 jours	NOEC	0,08 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,12 mg/l
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	13477-34-4	guppy	Estimé	96 heures	LC50	1 378 mg/l
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	13477-34-4	Vairon de Fathead	Estimé	30 jours	NOEC	58 mg/l
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	71074-89-0	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	NA
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Méthacrylonitrile	126-98-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	25,3 mg/l
Méthacrylonitrile	126-98-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	205 mg/l
Méthacrylonitrile	126-98-7	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	354 mg/l
Méthacrylonitrile	126-98-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
Méthacrylonitrile	126-98-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,2 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène	OCDE 301B - Mod. CO2

					théorique DBThO	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	13477-34-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	71074-89-0	Modelé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	41 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Catalogic™
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylonitrile	126-98-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	83 %BOD/ThOD	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac	9046-10-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.34	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.66	830.7550 Part.Coef Shake Flask
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Estimé BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	242	OECD305-Bioconcentration
Acide nitrique, sel de calcium, tétrahydraté	13477-34-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	71074-89-0	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.34	ACD/Labs ChemSketch™
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylonitrile	126-98-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.68	

12.4. Mobilité dans le sol:
Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3077	UN3077	UN3077
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC BORATE)	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC BORATE)	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC BORATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Non applicable.	Polluant marin

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M7	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H361df	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des notes pertinentes

Nota D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Mélange industriel et Application : Section 16: Annexe - L'information a été modifiée.
(Ré-)Emballage industriel: Section 16: Annex - L'information a été modifiée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l’OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des Notes pour tous les composants du matériau donné. - L'information a été ajoutée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l’ammoniac; EC No. 618-561-0; Identifiant(s) 9046-10-0;
Nom du scénario d'exposition	Mélange industriel et Application
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 08b -Transfert d’une substance ou d’un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 13 -Traitement d’articles par trempage et versage ERC 06b -Utilisation d’un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit vers une buse de mélange. (PROC 13) Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. (PROC 8b)
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Circuit fermé; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail: 4 heures / jour;

	Jours d'émission par an: 300 jours par an; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail: 240 jours par an; Usage intérieur avec une ventilation locale extractive; Température de traitement: 20 Degré Celsius;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Ventilation extractive locale; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Produits de réaction du propane-1,2-diol di, tri- et tétra-propoxylé avec de l'ammoniac; EC No. 618-561-0; Identifiant(s) 9046-10-0;
Nom du scénario d'exposition	(Ré-)Emballage industriel
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées ERC 02 -Formulation dans un mélange
Processus, les tâches et les activités couvertes	Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. (PROC 8b)
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Circuit fermé; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail: 4 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours par an; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail: 240 jours par an; Usage intérieur avec une ventilation locale extractive; Température de traitement: 20 Degré Celsius;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Ventilation extractive locale; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be